



Comment résorber le chômage en Côte d'Ivoire

Un réflexion de Initiatives Côte d'Ivoire

Janvier 2019

Depuis quelques semaines et mois, l'actualité politique fait la une des journaux et anime les conversations privées ou les discussions sur les réseaux sociaux. Chacun y va de sa suggestion de stratégie à destination de tel ou tel parti pour atteindre l'objectif ultime : assurer la présence de son candidat aux élections présidentielles et bien sûr la victoire en 2020 mais que proposent-ils au regard des risques qui pèsent sur le développement de notre pays ?

Il y a plusieurs mois, la publication d'études et annonces relatives au taux de chômage en Côte d'Ivoire avaient suscité nombre de railleries dans les médias. Sans revenir sur ces débats et quelle que soit la définition utilisée pour définir une personne inactive, il va du bon sens que d'affirmer que la majorité de la population ivoirienne en âge de travailler aujourd'hui est confrontée à une situation de chômage ou d'emploi précaire. Lorsque le gouvernement a décidé de revoir les statistiques pour reconnaître un taux de chômage de 10% (au lieu de 3%), cette même étude faisait ressortir des chiffres intéressants : Sur 14,9 millions de personnes en âge de travailler, seulement moins de 600 000 occupent un emploi dit « formel »¹. Le secteur informel absorbe l'essentiel des « travailleurs ». En effet, l'on y retrouve plus de 7 000 000 d'entre eux². Ils sont rarement déclarés et survivent dans des activités peu

¹ En effet, selon l'enquête nationale sur la situation de l'emploi et le secteur informel (ensesi de 2016), 512 760 personnes soit 6,1% des travailleurs, ont un emploi formel.

² Selon l'ensesi de 2016, les travailleurs du secteur informel représentent 7 905 295 soit 93,9% des travailleurs.

rentables et précaires. Enfin plus de 70% des chômeurs (dans la définition officielle) sont des jeunes de moins de 35 ans selon la même étude.

Avec un rythme de croissance de la population de 2,6% par an, notre population aura doublé dans 20 ans et nous aurons 30 millions de personnes en âge de travailler or si le système actuel ne permet pas de résorber le chômage nous n'aurons pas de solution demain non plus.

Bon sens disions-nous et observation : combien d'assistantes ne connaissant pas Word ou ne sachant pas positionner le Ghana sur une carte avons-nous vu se présenter aux entretiens ? Combien de jeunes titulaires de maîtrise en histoire garent nos véhicules au pied des immeubles ? Combien de profils de jeunes ayant fait 3 ans de stage post-école non rémunérés recevons-nous ? Combien de jeunes bacheliers prient pour obtenir une maîtrise en moins de 8 ans en entrant à l'université ?

La question du chômage en Côte d'Ivoire s'analyse selon nous, en fonction de deux axes que nous décrivons en termes simples :

- Volumétrique : il n'y a pas assez d'emplois formels pour répondre à la demande
- Qualitatif : la demande (en excès) n'est pas adaptée aux exigences de l'offre

Un économiste ivoirien, Pr Clément Kouakou, spécialiste des politiques de l'emploi, nous faisait remarquer que la question de l'inadéquation emploi-formation était souvent mise en avant car elle est de fait plus facile à médiatiser et à traiter par des actions « coup de poing » financées par les bailleurs de fonds : programmes d'insertions de jeunes diplômés, programmes compétences... Cependant, même si toutes les offres d'emploi vacantes venaient à trouver un candidat adapté, nous ne résoudrions certainement pas le problème de chômage en Côte d'Ivoire.

1. L'offre d'emplois

La question prioritaire serait donc : comment crée-t-on plus d'emplois ? Et pour aller plus loin comment crée-t-on plus d'emplois formels et pérennes qui permettent à l'employé de vivre décemment ? Bien évidemment il s'agit là d'une définition élargie de l'emploi que certains jugeront idéalisée mais qui selon nous devrait être un objectif à atteindre.

Après s'être congratulés de nos formidables taux de croissance économique, ceux-ci n'entraînant cependant pas le plein emploi tant attendu, nos gouvernants se sont décidés à s'attaquer au problème : un ministère de l'emploi jeune a été créé en plus du ministère de l'emploi, une agence Emploi Jeune a été instituée et nous sommes témoins chaque semaine à travers les médias de la réalisation de nombreuses actions en faveur de l'insertion des jeunes : 100 jeunes formés ici, 200 jeunes embauchés là, 150 stages proposés...

Définition des secteurs à fort potentiel

Cependant, malgré nos recherches, nous ne sommes pas parvenus à identifier les axes d'une véritable politique de l'emploi en Côte d'Ivoire.

Ainsi, quels sont les secteurs prioritaires que l'on souhaite favoriser en raison de leur capacité à pourvoir des emplois ? Nous avons les exemples de la Chine qui a transformé ses emplois dans l'agriculture en emplois dans l'industrie de masse, de l'Inde qui a créé des emplois dans les services et commence aujourd'hui une phase d'industrialisation. En Côte d'Ivoire l'agriculture représente 30% de notre produit intérieur brut et selon les chiffres 49% des emplois rémunérés³ (salariés ou indépendants). Mais pour proposer des emplois financièrement attractifs il conviendrait d'analyser la chaîne de valeur et les liens avec les activités en amont et en aval (industrie, logistique, distribution, accès au marché...) pour identifier celles qui nécessiteraient d'être développées et surtout résoudre la difficulté d'accès à la propriété de la terre sans laquelle il est difficile d'avoir un financement. Il nous faut développer une agriculture moderne, productive et rentable et aller au-delà de l'agriculture de subsistance pourvoyeuse d'emplois informels.

³ Ce chiffre est révélé par ensesi de 2016

Le secteur de la construction est souvent identifié comme une industrie à haute intensité de main d'œuvre et le gouvernement se félicite des mesures incitatives à la création d'emplois de type THIMO, c'est-à-dire des Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre financés par les bailleurs de fonds. Cependant comment gère-t-on les cycles entre les périodes d'investissement ? Ne faudrait-il pas plutôt prioriser l'industrie légère qui peut offrir des emplois plus stables avec des perspectives d'avenir au fur et mesure que cette industrie se modernisera et s'imposera sur la scène régionale ?

Plusieurs études démontrent la corrélation entre croissance de la productivité et croissance de l'emploi et le rapport de la BAD (Perspectives Économiques en Afrique, Nov 2017) indiquait « *Les gouvernements doivent sélectionner et cibler des secteurs ayant un potentiel concurrentiel pour concentrer leurs ressources limitées sur des projets d'infrastructures dédiées aux secteurs qui présentent le meilleur rendement. Le choix des industries est essentiel pour la création d'emploi, car les pays africains ne disposent pas d'avantages comparatifs dans tous les secteurs et toutes les industries* »

Nous ne prétendons pas avoir toutes les réponses mais il est important qu'au-delà de l'habillage et de l'affichage, nos gouvernants s'attachent à dessiner une politique de l'emploi cohérente avec notre niveau de développement, nos ambitions et nos avantages concurrentiels. La CGECI a procédé récemment à une analyse des bassins d'emploi avec la définition de secteurs prioritaires notamment pour la formation mais le secteur privé ne peut travailler seul à une telle planification.

Lorsqu'on parle de politique, Pr Clément Kouakou, dans son rapport sur l'Emploi des jeunes en Côte d'Ivoire, insiste aussi sur l'importance des études statistiques de diagnostic ou de bilan des multiples programmes en faveur de l'emploi sans lesquelles aucune politique de l'emploi cohérente ne pourra être élaborée. De cette absence d'analyse découle selon lui « *un manque de transparence dans la conception, l'exécution et le suivi des programmes d'emploi pour les jeunes, dont l'ampleur s'intensifie avec des moyens diversifiés, mais peu de résultats satisfaisants* »

Vers plus d'emplois formels

Ensuite il est important d'inclure dans les solutions la question de la formalisation de l'économie qui permettra de multiplier les acteurs susceptibles de d'accéder aux marchés, à l'information et aux financements. Ces acteurs pourront à leur tour investir dans le capital humain, facteur clé de leur compétitivité tout en respectant la réglementation du travail. Les gouvernements précédents ont, il est vrai, abordé cette problématique dans le cadre de l'élargissement de la base fiscale ou dans le cadre des gains de points dans les classements « Doing business » mais aucun progrès sensible n'a été réalisé : le secteur informel contribue encore à l'essentiel de notre création de richesse. Au-delà de la possibilité d'affiner les réformes fiscales ou les conditions de création des entreprises, une entreprise ne se formalisera que si l'idée supérieure de de l'État et de son rôle d'administrateur de l'argent public pour le bien du plus grand nombre est rétablie. Pour rétablir cette confiance, il n'y a qu'une solution : l'exemplarité.

Entreprenariat et création d'emploi

Un mot peut-être sur l'entreprenariat qui est souvent perçu aujourd'hui comme une arme anti-chômage : tu ne peux pas avoir d'emploi donc crée ton entreprise.

Les ardents promoteurs de l'entrepreneuriat dénoncent ses deux principaux freins : l'accès au financement et l'accès à la formation. Si nous ne nions pas la nécessité de créer une véritable culture entrepreneuriale dans notre pays ni celle de lever les obstacles à la création d'entreprise, nous pensons qu'il est important de savoir quel type d'entrepreneuriat nous voulons encourager dans notre quête d'emplois viables. Une typologie établie par une agence internationale et reprise dans un rapport récent de la BAD démontre qu'il y a des entreprenariats destructeurs de valeur et de croissance : l'entrepreneuriat de nécessité qui « utilise des technologies anciennes et peu productives et n'a pas de perspectives de croissance » et l'entrepreneuriat non productif comme celui des trafiquants de drogue. Nous devons donc privilégier l'entrepreneuriat motivé par l'opportunité ou l'innovation pour qu'il contribue à la croissance et à la création d'emploi.

La conclusion du rapport de la BAD est à ce titre instructive : « *Les pays d'Afrique doivent créer pour leur population des opportunités d'emplois viables en instaurant des politiques économiques solides et un environnement propice pour les entreprises... En l'absence de telles politiques, les entrepreneurs motivés par la nécessité continueront de créer des petites sociétés*

peu productives, qui ne contribueront que de façon limitée à la croissance économique » Et le rapport va plus loin : *« En ce qui concerne les entrepreneurs motivés par des opportunités, les autorités nationales, les institutions de financement du développement et les autres partenaires au développement doivent établir des systèmes permettant aux entrepreneurs d'accéder à des informations sur les marchés, et faciliter les relations avec les entreprises du secteur formel, localement et à l'international, afin de développer leur savoir, leur capacité d'innovation et leur compétitivité »*. C'est là exactement l'objet de la stratégie des Champions Nationaux élaborée par le patronat ivoirien...Encore une fois une initiative du secteur privé.

La question du Dividende Démographique

Enfin on s'enorgueillit fréquemment ce que nos jeunes sont « le moteur de notre économie, notre richesse » et lorsque certains politiques évoquent maladroitement la nécessité de baisser les taux de fécondité pour améliorer les conditions de vie et de prise en charge des jeunes dans chaque famille et ainsi favoriser leurs chances d'accéder à l'emploi, ils sont décriés avec force. Il existe pourtant bien un concept, celui du dividende démographique qui explique en effet qu'historiquement les pays émergents ont accéléré leur croissance grâce à des baisses rapides de leur taux de fécondité, lorsque (i) les personnes à charge (les moins de 20 ans et les plus de 65 ans) sont moins nombreuses que les actifs et que (ii) les nombreux jeunes entrant dans la population active produisent et épargnent. Comme le souligne Jean-Pierre Guengant, directeur de recherche au sein de l'IRD, *« le bénéfice d'un dividende démographique ne dépend pas de l'importance des jeunes dans une population, il dépend plutôt du rythme de la baisse de la fécondité liée au changement de la structure par âge et à la mise en place de politiques en faveur de l'emploi, de la santé et de l'éducation »*.

Ainsi pour clore le débat : non la baisse du taux de fécondité ne résoudra pas le taux de chômage et non l'augmentation du nombre d'enfants par femme n'est pas à lui seul un accélérateur de la croissance économique.

2. L'adéquation emploi-formation

Étrangement si l'inadéquation entre emploi et formation est très souvent invoquée aussi bien par les employeurs que par les aspirants à l'emploi, il n'existe à ce jour aucune donnée statistique satisfaisante qui la démontre.

Etat des lieux

Pourtant, tous les experts rencontrés (directeur de ressources humaines, cabinet de recrutement, directeurs d'établissement professionnels, responsables du secteur privés...) s'entendent sur l'existence d'un fossé criant entre le monde éducatif et le monde du travail. D'une part des étudiants titulaires de diplômes obtenus comme un graal à l'issue de parcours semés d'embuches mais qui ne leur confèrent aucune des aptitudes recherchées aujourd'hui par le monde du travail : curiosité intellectuelle, adaptabilité, flexibilité, savoir-être, maîtrise de la bureautique, connaissance des langues étrangères...L'un de nos experts soulignait : « *l'enseignement supérieur privé et public ivoirien forme pour hier, voire avant-hier, au lieu de former pour demain* ».

Le gouvernement a lancé le concept « l'école pour tous » ou de massification de l'enseignement primaire avec notamment un programme de construction d'écoles à travers toute la Côte d'Ivoire. Si notre objet n'est pas faire un diagnostic de l'impact des dépenses dans le secteur de l'éducation (qui ont d'ailleurs augmenté en pourcentage du PIB), il est intéressant de s'appesantir sur quelques chiffres issus d'une étude de l'AFD sur le projet DEFI qui selon nous prouvent qu'au-delà de la problématique de l'accès, la question de la qualité de l'enseignement est un véritable enjeu :

- L'enseignement primaire n'accueille que 70% des enfants en âge d'être scolarisés. Le taux d'achèvement du primaire a chuté au cours de la décennie 2000-2010 pour s'établir à 46% d'une classe d'âge
- Les récentes évaluations des acquisitions scolaires ont montré une baisse dramatique du niveau des acquisitions.
- Seulement 15% d'une classe d'âge atteint le lycée et 12,5% la classe de terminale.
- L'enseignement privé accueille 46% des lycéens et le public 54%.

- L'enseignement technique et professionnel accueille environ 78 000 jeunes, alors que près de 400 000 jeunes sortent par an du dispositif éducatif général sans perspectives d'avenir.
- Le taux d'analphabétisme en Côte d'Ivoire est de 56,1%⁴ mais reste en deça de la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne

Là encore nous ne nions pas la complexité du sujet et d'ailleurs nombre de pays développés sont aujourd'hui encore confrontés à la même problématique, cependant nous entrevoyons trois types de solutions.

Les solutions

En premier lieu, le système éducatif responsable de la sortie des jeunes diplômés sur le marché tous les ans devrait être au premier rang des priorités même si cela implique probablement un effort sur plusieurs générations. Depuis l'école primaire, les élèves se voient enseigner les mêmes matières depuis 50 ans avec les mêmes volumes horaires, ils arrivent en troisième sans aucune notion d'anglais, sans aucun savoir-faire, aucune curiosité intellectuelle. Notre système a été copié sur le modèle d'excellence français mais aujourd'hui nous devrions tirer les leçons de nos échecs et nous adapter. La France vient de décider de supprimer les filières classiques au baccalauréat pour privilégier des notions de majeurs/mineurs, l'Allemagne a introduit l'apprentissage dès la fin de l'école élémentaire avec le « Gesamtschule »⁵. Les plus anciens systèmes se réforment et pourtant ils sont probablement beaucoup plus lourds et complexes que le nôtre. Nous avons mis 20 ans à construire un système d'éducation d'excellence qui s'est effondré au cours des 20 années suivantes. Réveillons-nous !

En ce qui concerne le secondaire l'objectif devrait être la hausse du niveau des acquisitions à l'issue de la classe de terminale mais aussi l'apprentissage de la curiosité intellectuelle et de l'adaptabilité pour affronter un monde du travail qui évolue sans cesse. Cette refonte du

⁴ Ce chiffre contrairement aux autres est tiré du RGPH de 2014.

⁵ Ce type d'enseignement est dit polyvalent. Il est une alternative au système classic. Son objectif est de permettre au plus grand nombre d'apprenants de posséder une qualification supérieure.

système implique la remise en cause de la gouvernance au sein des établissements, la formation des enseignants, le rejet de toute forme de corruption, remettre le développement intellectuel de l'élève (et non le passage en classe supérieure) au cœur des préoccupations. Certes certaines entreprises privées, dans le cadre de leur politique de responsabilité sociétale, financent par exemple depuis quelques années des programmes de sensibilisation à l'informatique ou équiper même certains lycées en salle informatique. Ce sont des initiatives louables mais dont l'impact est minime par rapport aux besoins, à la nécessité de changement radical des mentalités.

L'enseignement supérieur, quant à lui, est victime de la priorité donnée ici aussi à l'accès. Devant l'incapacité des universités publiques à prendre en charge les bacheliers, l'Etat subventionne nombre d'établissements privés dont il ne peut assurer la régulation ni vérifier la conformité si bien que l'on reçoit en entreprise des BTS comptabilité qui ne savent pas monter un bilan. Le désarroi des gouvernants semble tel que les critères de satisfaction de l'action publique sont désormais : « la rentrée a eu lieu à la date prévue », « les élèves ou les étudiants ont accepté de composer les examens »...

Le secteur de l'éducation dans son entièreté doit privilégier la coopération avec le secteur privé. La Côte d'Ivoire a la chance d'avoir un patronat représentatif, fort et entreprenant qui se veut force de proposition et de changement. Il doit être associé à la définition des programmes de formation, à la gouvernance des établissements, à l'insertion des étudiants dans la vie professionnelle, à la réflexion sur les mesures incitatives à l'embauche ou sur le cadre juridique et fiscale des stagiaires et des apprentis, de la formation professionnelle...

Ensuite, nous allons peut-être paraître insistants mais nous devons absolument planifier, identifier les secteurs de demain, ceux qui vont accompagner les changements structurels de la Côte d'Ivoire et penser l'enseignement supérieur en fonction de ces objectifs. Il nous faut des chercheurs dans tous les domaines certes mais il nous faut aussi des codeurs pour accomplir la révolution numérique, des conducteurs d'engins pour la mécanisation de l'agriculture, des ingénieurs pour concevoir des équipements industriels, des chimistes pour notre industrie agro-alimentaires...

Nous devons promouvoir les emplois agricoles et techniques auprès des jeunes pour éviter par exemple que des ingénieurs agronomes dans un pays ayant mis le cap sur l'industrialisation de son agriculture ne trouvent pas d'emploi adapté à leur formation.

Les filières les plus fréquentées sont d'ailleurs les sciences juridiques et les sciences humaines en total déconnexion avec les réalités et même ambitions de la Côte d'Ivoire.

3. Conclusion

En conclusion et pour répondre aux éventuels narquois nous opposant « 8% de croissance par an depuis 2012, tu veux quoi encore ? » nous citerons d'abord un extrait d'un rapport de la BAD : *« la croissance économique, si elle est nécessaire, n'est pas une condition suffisante pour la création d'emploi : les pays africains à croissance rapide ne sont pas parvenus à générer beaucoup d'emplois. En outre, les inégalités de revenus ne se sont pas résorbées »*. Et enfin selon Jim Yong Kim, président du groupe Banque Mondiale, car nous ne pourrions mieux le dire : *« Les gouvernements en quête de croissance économique aiment investir dans le capital physique : nouvelles routes, ponts magnifiques, aéroports étincelants et autres infrastructures. En revanche, ils manifestent généralement beaucoup moins d'intérêt pour les investissements dans le capital humain, que l'on peut définir comme la valeur totale de la santé, des aptitudes, des connaissances, de l'expérience et des habitudes d'une population. En cela, ces gouvernements commettent une erreur, car le désintérêt pour les investissements dans les ressources humaines peut affaiblir radicalement la compétitivité d'un pays dans un monde en mutation rapide dont les économies ont besoin de toujours plus de main-d'œuvre qualifiée pour maintenir leur croissance »*.

Nous avons, au travers de cette note, suggéré des pistes de solution à la question du non emploi des jeunes en Côte d'Ivoire. Si l'on devait retenir une seule recommandation c'est celle d'abord d'une volonté au plus haut niveau d'une réforme complète suivie d'une mise en œuvre d'une politique de l'emploi cohérente impliquant tous les acteurs depuis le secteur de l'éducation jusqu'aux différents secteurs de l'économie et associant le secteur privé et ce en faisant fi des guerres de chapelles.

Intégrité, volontarisme, vision voilà les qualités attendues des dirigeants de demain pour réussir cette mission ô combien déterminante pour notre avenir. S'il est compréhensible d'avoir des objectifs d'affichage de résultats pour un gouvernement, il faut aussi accepter de s'investir dans le traitement des sujets au-delà de la stratégie de communication.

Nous en appelons enfin à la responsabilité individuelle de chacun : nous devons changer notre façon de choisir nos dirigeants, nous devons inciter les gouvernants à proposer des solutions et à accepter d'être jugés sur leurs résultats et enfin nous devons être prêts à soutenir des candidats avec des idées nouvelles.